

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 10

Artikel: La voix fribourgeoise : versification patoise : (suite et fin)
Autor: Brodard, François-Xavier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VERSIFICATION PATOISE

par François-Xavier BRODARD (Suite et fin)

Que le français ait sa métrique propre, conforme à sa structure, c'est son droit. Où irait-il si l'on voulait lui imposer la métrique latine ou grecque, basées toutes deux sur la longueur ou la brièveté des syllabes, alors que le français, lui, n'a cure des longues et des brèves.

De grâce, qu'on n'impose pas au patois un carcan qu'aucune autre langue venue du latin comme lui n'a pu supporter.

En veut-on la preuve ?

Commençons par l'italien, si vous le voulez.

Vidi quattro grand'ombre a noi
[venire...]

Mira colui con quella spada in
[mano...]

Quegli è Omero, poeta sovrano.

Nous trouvons dans le premier vers cité un élision de syllabe sonore non accentuée : il devait y avoir *ombre a* (prononcez *ombrè*). Le poète n'a pas hésité à élider une syllabe sonore : *e* non accentuée.

Dans le second vers il y a synalèphe le *a* de la syllabe *da* est pris avec le *i* de la syllabe *in*, et *da in* compte pour une seule syllabe, tout comme *bre a* dans le premier vers.

Passons à l'espagnol :

Quedéme, y olviéme

offre une élision entre le *e* de *me* et le *y* et ceci malgré la présence d'une virgule qui les sépare.

Amada en el Amado transformada.
Ici, il y a synalèphe : *da en* s'agglutinent en une seule syllabe.

Et le portugais ?

O trece dè maio a Cova da Iria

da I comptent pour une seule syllabe : synalèphe.

Quant au provençal, pas besoin de chercher bien loin : le premier vers de Mireille nous offre une synalèphe.

Canto uno chato dè Provençò

Si to u sont comptés pour deux syllabes, cela en fait neuf au lieu de huit. Le premier vers du poème serait faux ! Vous voyez d'ici !

Et le latin ?

Le latin classique ne compte pas par syllabes, mais par pieds, composés de deux à trois syllabes chacun. Mais le latin classique pratique lui aussi l'élation. Un début de vers tel que celui-ci, de Virgile, ferait frémir nos grammairiens francisants.

Monstrum horrendum, ingens. Comment lisez-vous ceci ? En latin, tout simplement *Monstr'horrend' ingens*. Il n'y a qu'à tirer l'échelle ! Les *um* sont élidés.

Quant au latin médiéval auquel nous devons bien plutôt nous agripper, parce que c'est de lui que nous tenons (tout comme le français), notre versification basée sur la syllabe et non plus sur le pied antique, que fait-il ? Que fait le latin liturgique par exemple ?

Cum Patre et almo Spiritu

ce vers compte huit syllabes. Or il faut pour cela faire fusionner en un seul les deux *e* de *Patre et* : synalèphe.

Il y a mieux :

Cum Patre summo ac Spiritu.

Ici, il faut prendre ensemble *o ac*, si l'on ne veut pas avoir une syllabe de trop, ce qui, tout dans le vers précé-

dent est impossible, puisqu'il s'agit de vers chantés, faisant partie d'hymnes.

Je ne possède malheureusement pas de textes roumains, mais je serais bien étonné que le roumain agît différemment de ses sœurs issues du bas-latin. Si l'on pouvait me donner des échantillons de poésies roumaines, cela m'intéresserait.

Mais je pense que les exemples successifs de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du provençal et du latin suffisent à ma démonstration. C'est sur eux que le patois doit se baser, parce que comme lui, toutes ces langues ont des finales non accentuées sonores, tandis que le français les a amuïes et les élide le plus simplement du monde. Le patois ne peut s'offrir ce luxe. Il doit donc avoir recours à l'élation quand elle est possible, ce qui est rare, et surtout à la synalèphe. Et, (je le dis avec la crainte de faire rugir les grammairiens serviles imitateurs du français), le patois ne peut éviter tout hiatus. Tout comme les autres langues issues du latin, (sauf encore une fois le français, toujours pour la même raison). Mais c'est là une autre affaire.

Je serais heureux de voir cet article servir de base de discussion, afin d'éviter aux concurrents de futurs concours de poésies patoises, les mécomptes que peuvent leur réservier des malentendus sur la façon de concevoir la versification patoise.

Les Fêtes du Rhône à La Tour-de-Peilz

Du 19 au 21 juin, la jolie cité riveraine de La Tour-de-Peilz sera le théâtre du grand rassemblement traditionnel des Fêtes du Rhône... Déjà les affiches — une mouette virevoltante — sont placardées partout et le populaire Messager Boîteux a longé le Rhône valaisan pour annoncer la bonne nouvelle aux populations riveraines.

On sait que c'est à l'occasion du Congrès tenu par l'Académie rhodanienne qu'est attribué, notamment, le « Prix Kissling ».

On y viendra de loin de Marseille, d'Avignon, de Lyon, de Grenoble, d'Annecy où auront lieu les prochaines Fêtes d'Aix et de Valence...

Bonne fête à tous !

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité d'organisation des XXIe Congrès et Fêtes du Rhône, Hôtel de Ville, La Tour-de-Peilz.

*Depuis six générations
les bons Vaudois*

fument les 4/3 légers

Cigares
GRANDSON

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832

Maison fondée en 1832

